

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00692

Numéro SIREN : 802 462 770

Nom ou dénomination : 1976

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003236

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*03

Désignation de l'entreprise		1976		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		9 rue Fontfroide		66000 PERPIGNAN		
SIRET		8 0 2 4 6 2 7 7 0 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 0 1 2 0 2 2		
		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	4 985	016	2 085	
	Immobilisations corporelles *	028	218 503	030	40 971	
	Immobilisations financières * (1)	040	3 000	042		
	Total I (5)	044	226 488	048	43 056	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060	296 132	062	296 132	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	068		070		
	Clients et comptes rattachés *					
	Autres* (3)	072	94 994	074	94 994	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	343 221	086	343 221	
	Charges constatées d'avance *	092	236	094	236	
		Total II	096	734 583	098	734 583
	Total général (I + II)	110	961 071	112	43 056	
				Exercice N NET		
				1		
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126			1 000	
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			178 788	
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136			73 312	
	Provisions réglementées	140			720	
		Total I	142			263 820
		Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156			312 799	
	Emprunts et dettes assimilées	164				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			256 083	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172			85 314	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 96)	174				
	Produits constatés d'avance	176			654 196	
		Total III	176			654 196
	Total général (I + II + III)	180			918 015	
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

latifé latave



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

6622 - 1976

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE
CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
COMMENTAIRES

Produites	Informations	
	NS	NA
O		
O		
O		NA
O		
	NS	
		NA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

6622 - 1976

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

	1976		
Adresse	9 rue Fontfroide 66000 PERPIGNAN		
Activité (s) exercée (s)	Commerce de détail d'habillement	N° Siret	80246277000016

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 485	3 500		4 985
Total des immobilisations incorporelles	1 485	3 500		4 985
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	1 539			1 539
Installations générales agencements divers	32 243	137 020		169 263
Matériel de transport	12 038			12 038
Autres immobilisations corporelles	19 336	16 327		35 664
Total des immobilisations corporelles	65 156	153 348		218 503
Immobilisations financières	3 000			3 000
TOTAL GÉNÉRAL	69 641	156 848		226 488

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		1 485	600		2 085
Total des immobilisations incorporelles		1 485	600		2 085
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		209	513		722
Inst. générales agenc. divers		17 235	11 218		28 454
Matériel de transport		749	2 408		3 157
Autres immobilisations corporelles		2 221	6 418		8 639
Total des immobilisations corporelles		20 415	20 557		40 971
TOTAL GÉNÉRAL		21 900	21 156		43 056



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

6622 - 1976

Du 01/02/2021 au 31/01/2022

En Euro

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	3 000		3 000
Créances de l'actif circulant	94 994	94 994	
Charges constatées d'avance	236	236	
TOTAL GÉNÉRAL	98 229	95 229	3 000

1976
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 rue Fontfroide, 66000 PERPIGNAN
802 462 770 RCS PERPIGNAN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 AVRIL 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 janvier 2022**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2022 s'élevant à 73 112,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	73 112,00 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 20,00 euros par action	20 000,00 euros
Le solde	53 112,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 232 100,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 avril 2022.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

AF

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2019 :

7 143,00 euros, soit 7,14 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 143,00 euros

Exercice clos le 31 janvier 2020 :

15 000,00 euros, soit 15,00 euros par titre

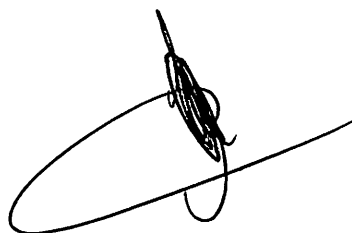
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 janvier 2021 :

20 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate scribble.